

COMMENT CONTACTER EUROP ASSISTANCE ?

FILHET ALLARD Pour les adhérents DICA

Contrat Modulo Maxi Flotte

**Vous êtes victime d'une panne ou
d'un accident nécessitant
l'intervention d'EUROP ASSISTANCE :**

Pour bénéficier des garanties de votre abonnement, il est impératif de contacter, **préalablement à toute intervention, EUROP ASSISTANCE**, à l'écoute 24 heures sur 24 :

De la France :

- par téléphone au 01.41.85.86.72
- par télécopie au 01.41.85.83.04 / 01.41.85.85.71

De l'étranger :

- par téléphone au 33.1.41.85.86.72
- par télécopie au 33.1.41.85.83.04 / 33.1.41.85.85.71

N'omettez pas :

- de préciser votre nom, votre prénom et éventuellement votre adresse,
- l'immatriculation de votre véhicule, ainsi que la marque et le modèle,
- d'indiquer le pays, la ville ou la localité dans lesquels vous vous trouvez,
- de préciser l'adresse exacte (N°, rue, hôtel éventuellement, etc) et surtout le numéro de téléphone où nous pouvons vous joindre.
- de communiquer votre numéro d'abonnement :

00 463 343

Rappelez-le systématiquement lors de toutes vos relations ultérieures avec **EUROP ASSISTANCE**.

Aucune intervention ne sera prise en charge par EUROP ASSISTANCE si elle n'a pas fait l'objet d'un accord préalable de la direction médicale d'EUROP ASSISTANCE.

TABLEAUX DES MONTANTS DE GARANTIES

Le contrat Modulo Maxi Flotte n° 00 463 343 garantit le souscripteur et/ou les bénéficiaires et/ou les véhicules pour les risques définis aux Dispositions Générales dans les limites des montants précisés aux tableaux des montants de garanties ci-après :

PRESTATIONS D'ASSISTANCE AUX VEHICULES	Montants max. TTC* par personne
<p><input checked="" type="checkbox"/> ASSISTANCE AU(X) VEHICULE(S) ET AUX PASSAGERS</p> <p>Assistance en cas de Panne, Accident, Vol ou Tentative de vol, Crevaison, Panne de carburant ou Erreur de carburant, Panne d'énergie, Perte, bris ou vol des clés du Véhicule</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dépannage ou remorquage - Remorquage en cas de panne d'énergie - Attente des réparations - Acheminement : poursuite du voyage ou retour au Domicile - Récupération du Véhicule - Transport liaison - Rapatriement du Véhicule depuis l'Etranger - Abandon du Véhicule (Etranger) - Frais de gardiennage (Etranger) - Envoi de pièces détachées <p>Assistance supplémentaire en cas de perte ou vol des clés du véhicule</p> <ul style="list-style-type: none"> - Frais de réfection des clés ou - Frais d'envoi du double des clés 	<p>Frais réels Frais réels Hôtel : 80 € / personne / nuit (max. 5 nuits) Billet, taxi ou location de voiture (48 h) Billet aller + frais de taxi ou chauffeur Frais de taxi 120 € / sinistre Frais de transport à la hauteur de la valeur Argus Organisation 300 € Frais d'envoi</p> <p>150 €</p> <p>150 €</p>

* Taux applicable selon la législation en vigueur

VEHICULE DE REMPLACEMENT	Durée max.
<p>Formule Essentielle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Motocyclette de remplacement (uniquement en France) Si Panne, Accident, Vol ou Tentative de vol, Crevaison, Erreur de carburant, Perte, bris ou vol des clés du Véhicule - Véhicule de remplacement Catégorie au plus équivalente (uniquement en France) Si Panne, Crevaison, Erreur de carburant, Perte, bris ou vol des clés du Véhicule Si Accident, Tentative de vol Si Vol 	<p>5 jours</p> <p>5 jours</p> <p>5 jours 20 jours</p>

PRESTATIONS D'ASSISTANCE AUX PERSONNES	Montants max. TTC* par personne
<p><input checked="" type="checkbox"/> ASSISTANCE AUX PERSONNES EN CAS DE MALADIE OU BLESSURE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transport/rapatriement - Retour des accompagnants Bénéficiaires - Présence hospitalisation - Chauffeur de remplacement (uniquement en France) - Soutien psychologique <p><input checked="" type="checkbox"/> FRAIS MEDICAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remboursement complémentaire des frais médicaux à l'Etranger - Urgence dentaire <p><i>Franchise des frais médicaux par personne et par événement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Avance sur frais d'hospitalisation à l'Etranger <p><input checked="" type="checkbox"/> ASSISTANCE EN CAS DE DECES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transport de corps - Frais de cercueil ou d'urne - Retour d'un accompagnant Bénéficiaire - Reconnaissance de corps et formalités décès - Collaborateur de remplacement <p><input checked="" type="checkbox"/> ASSISTANCE VOYAGE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avance de la caution pénale à l'Etranger - Prise en charge des honoraires d'avocat à l'Etranger - Envoi de médicaments - Informations santé 	<p style="text-align: center;">Frais réels Billet retour + frais de taxi Billet AR + 80 € / nuit (max. 5 nuits) Billet ou chauffeur 3 entretiens téléphoniques</p> <p style="text-align: right;">15 000 € 160 € 30 € 15 000 €</p> <p style="text-align: center;">Frais réels 2 000 € Billet retour Billet AR et 300 € / nuit (max. 5 nuits) Billet aller</p> <p style="text-align: right;">15 000 € 3 000 € Frais d'envoi</p>

* Taux applicable selon la législation en vigueur